



# CENTURY 21.

CAMAZ IMMOBILIER

## BAREME DES HONORAIRES TRANSACTION EN VIGUEUR AU 1<sup>er</sup> août 2023\*\*\*

Prix de vente en euros (€)	Honoraires TTC
< 80 000 €	Forfait 6 000 €
Entre 80 001€ et 100 000€	6 800€
Entre 100 001 € et 120 000€	7 400€
Entre 120 001 € et 150 000€	8 500€
Entre 150 001€ et 170 000€	9 900€
Entre 170 001€ et 200 000€	12 200€
Entre 200 001€ et 240 000€	13 800€
Entre 240 001€ et 280 000€	14 500€
Entre 280 001€ et 320 000€	16 500€
Entre 320 001€ et 400 000€	17 800€
> 400 001 €	5%

\* Honoraires charge vendeur \* taux TVA en vigueur \* Forfait minimum de 6 000 € TTC

Estimation d'un bien :	Dans le cas d'un projet de vente	OFFERTE
	Estimation patrimoniale	A déterminer selon le projet

## Barème des Honoraires\* de Location à compter du 01/11/2023 (\*Taux de TVA à 20%)

Locaux d'habitation soumis à la loi du 06/07/1989	Honoraires TTC bailleur	Honoraires TTC locataires
Visite, constitution du dossier, rédaction du bail	8€ TTC par m2 habitable	8€ TTC par m2 habitable
État des lieux	3€ TTC par m2 habitable	3€ TTC par m2 habitable
Entremise et négociation	90€ à la charge bailleur	
Location locaux commerciaux	10 % du loyer annuel (Hors Charges) à la charge du preneur	

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante  
LA DIRECTION

SAS Camaz Immobilier au capital de 1500€ code NAF 683 1 Z - SIREN 477 858 955 RCS BOURG EN BRESSE  
Carte professionnelle CPI 01012022000000009 - RCP AXA Contrat n° 11063548304  
camaz@century21.fr

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21.